

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ

On protège mieux ce que l'on connait bien...

Biodiversité : c'est la variabilité des organismes vivants de toute origine, et des complexes écologiques dont ils font partie

Sa connaissance, sa protection, sa restauration, la préservation de sa capacité à évoluer et des services qu'elle fournit sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable

Porter

L'inventaire National du Patrimoine Naturel

Inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, fongiques, géologiques, pédologiques et paléontologiques sur l'ensemble du territoire terrestre, fluvial et marin



Connaître

Indicateurs

A quoi servent les données de biodiversité?

et expertiser

Autorisations administratives Financements



Planification territoriale Aménagement

Protéger

Mesures de gestion Espaces protégés

Quelques acteurs de la connaissance

Établissements publics

Collectivités

Associations naturalistes

Bureaux d'étude

Fédérations de chasse et de pêche

Conservatoires

Syndicats mixtes

Instituts de recherche

Organisation de la connaissance en région

Comité de pilotage DREAL - CR - AFB - Agences de l'eau

Comités de coordination connaissance









CSRPN Garant scientifique (méthodes, protocoles & productions)

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages

Une organisation collaborative, favorisant la synergie entre les acteurs pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité et géodiversité

Les données dans le cadre du SINP :

- Standardisées
- Centralisées
- Accessibles à tous
- Validées scientifiquement

Prochainement une plateforme unique, l'Inventaire Régional du Patrimoine Naturel, pour accéder aux données Hauts-de-France

